

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Note préliminaire

Le *Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale* permet à un député d'accepter un don, un avantage ou une marque d'hospitalité qui n'est pas offert en échange d'une intervention ou d'une prise de position de sa part ou qui ne risque pas d'influencer son indépendance de jugement, de compromettre son intégrité ou celle de l'Assemblée nationale.

Si vous choisissez d'accepter un tel don, avantage ou marque d'hospitalité, vous devez faire une déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie à ce sujet dans les cas suivants :

- 1° Lorsque la valeur du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité est d'une valeur de plus de 200 \$;
- 2° Lorsque la valeur des dons, avantages ou marques d'hospitalité reçus d'une même source sur une période de 12 mois est de plus de 200 \$.

N. B. Il est à noter que si vous avez remis le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité à une tierce personne (par exemple un membre de votre personnel), il est de votre responsabilité de déclarer ce don.

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	
Circonscription :	

**Déclaration du ou des don(s), avantage(s) ou marque(s) d'hospitalité suivant(s),
d'une valeur de plus de 200 \$**

Date de réception : (aaaa/mm/jj)	
Nom du donateur :	
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	
Circonstances de la réception :	
Autres renseignements pertinents à transmettre :	

Date de réception : (aaaa/mm/jj)	
Nom du donateur :	
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	
Circonstances de la réception :	
Autres renseignements pertinents à transmettre :	

Date de réception : (aaaa/mm/jj)	
Nom du donateur :	
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	
Circonstances de la réception :	
Autres renseignements pertinents à transmettre :	

Je suis informé de l'obligation de déclarer un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage d'une valeur de plus de 200 \$, en application du *Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale*. J'atteste que les renseignements inscrits dans la présente déclaration identifient, au meilleur de ma connaissance, le don, la marque d'hospitalité ou autre avantage reçu.

Date de la déclaration :
(aaaa/mm/jj)

Pour soumettre votre formulaire, cliquez sur le bouton « Envoyer ». Un courriel accompagné du formulaire en pièce jointe s'ouvrira automatiquement. Vous pouvez y ajouter tout document à l'appui de cette déclaration en pièce jointe. (Les formulaires doivent être transmis à partir d'une adresse courriel de l'Assemblée nationale ou du gouvernement.)